

Panorama

Information sur la collecte, la protection et l'utilisation de vos renseignements médicaux personnels

Le ministère de la Santé de la Saskatchewan, l'Autorité de santé Athabasca, l'Autorité de la santé de la Saskatchewan, eHealth Saskatchewan, la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI) et la région de santé Northern Inter-Tribal (NITHA) s'engagent à protéger vos renseignements médicaux personnels (RMP). Vos renseignements sont traités de façon confidentielle, sécuritaire et conformément au cadre juridique de la loi sur la protection des renseignements médicaux intitulée *The Health Information Protection Act* (HIPA) et de la loi de 1994 sur la santé publique intitulée *The Public Health Act, 1994*.

Ce document vous informe sur la façon dont vos RMP sont recueillis, utilisés et divulgués relativement aux services de santé publique et à la surveillance de la santé publique. De plus, il énonce vos droits en matière de protection des renseignements personnels et nos obligations lors de la collecte, l'utilisation et la divulgation de vos RMP stockés dans Panorama.

En quoi consiste Panorama?

Panorama est un système de dossiers de santé électroniques qui stocke les RMP. Il permet au personnel autorisé de documenter les services de santé publique que vous pourriez recevoir en Saskatchewan. Panorama entrepose des renseignements sur les vaccinations, les maladies transmissibles à déclaration obligatoire et la gestion des éclosons de maladies. Vos renseignements confidentiels ne sont accessibles qu'aux professionnels autorisés, tels que les membres de votre équipe de santé publique, les médecins et les infirmières praticiennes de l'ensemble de la province, au moyen de réseaux sécurisés.

L'information sur les vaccinations, les maladies transmissibles et la gestion des éclosons de maladies constitue la base d'un système de suivi des vaccinations et des maladies transmissibles, dans la province. Il est ainsi possible d'évaluer l'efficacité des mesures de prévention, comme la vaccination.

Pourquoi recueillir, utiliser et divulguer vos renseignements?

Vos RMP sont recueillis, utilisés et divulgués afin de faciliter votre accès aux programmes de santé publique et assurer la continuité des soins qui vous sont offerts. Les renseignements sur la vaccination enregistrés dans Panorama permettent d'assurer l'exhaustivité et l'exactitude de votre dossier de vaccination et de favoriser la sécurité des clients.

L'information sur les maladies transmissibles n'est utilisée que dans la mesure permise par la loi, notamment pour aider les planificateurs de soins de santé. L'information peut être rendue publique en vue de diffuser des alertes sanitaires, mais de manière à rendre impossible l'identification des personnes impliquées.

De plus, l'information sert à déterminer les moyens de prévenir la transmission des maladies infectieuses et la source probable d'infection (par ex. : les aliments associés à l'écllosion d'une maladie).

Dans le cas de certaines maladies, il est nécessaire d'informer les personnes ayant été exposées à une maladie infectieuse afin de prendre les mesures nécessaires pour réduire le risque de la contracter, obtenir un traitement précoce ou se faire vacciner. Une telle notification est faite sans divulguer l'identité de la personne originalement atteinte de la maladie.

Quel type de renseignements enregistre-t-on dans Panorama?

Les renseignements suivants peuvent figurer dans votre dossier :

- Votre nom, adresse actuelle, numéro de téléphone, numéro de carte d'assurance-maladie et date de naissance;
- Information sur les maladies à déclaration obligatoire;
- Résultats de laboratoires;
- Détails sur la vaccination;
- Information sur les effets indésirables liés à un vaccin;
- Facteurs de risque liés à l'admissibilité à un vaccin;
- Autre information pertinente recueillie auprès de vous pendant l'enquête ou les services de vaccination.

Pendant combien de temps les renseignements sont-ils conservés dans Panorama?

Les RMP sont conservés indéfiniment afin de fournir des services de santé tout au long de la vie d'une personne.

Qui peut voir vos renseignements?

Seuls les membres autorisés de l'équipe de soins de santé peuvent consulter vos renseignements.

Les services de vaccination, les infirmières de la santé publique qui administrent les vaccins et les membres de l'équipe qui enquêtent sur les maladies transmissibles peuvent voir vos renseignements. Votre fournisseur de soins de santé peut également consulter un résumé électronique des vaccins que vous avez reçus, s'il y est autorisé.

Dans les cas d'enquêtes sur les maladies transmissibles, seul le personnel de la santé publique jouant un rôle dans l'enquête pour la santé publique est autorisé à consulter l'information.

Panorama crée, pour vous, un dossier client personnel, ce qui signifie que votre fournisseur de soins de santé publique peut y accéder si nécessaire, où que vous soyez dans la province.

Vos renseignements sont conservés en toute sécurité et en toute confidentialité

Vos RMP sont confidentiels, et le ministère de la Santé de la Saskatchewan, l'Autorité de santé Athabasca, l'Autorité de la santé de la Saskatchewan, la DGSPNI, la NITHA et eHealth Saskatchewan prennent soin de les protéger. Ces renseignements, conservés en toute confidentialité, sont utilisés ou divulgués en conformité à la loi. Des dispositions sur la protection de la vie privée sont énoncées dans la HIPA et *The Public Health Act, 1994*.

Comment l'information est-elle protégée dans Panorama?

- L'accès est limité aux utilisateurs autorisés au moyen de noms d'utilisateur et de mots de passe uniques.
- Tous les fournisseurs de soins de santé sont avisés de leurs responsabilités. Ils doivent convenir de protéger la confidentialité des renseignements et ne les utiliser qu'en cas de nécessité absolue.
- Chaque consultation de vos renseignements est surveillée et enregistrée à des fins de vérification.
- Des dispositions strictes sur la protection de la vie privée sont en place. Il existe des politiques, des pratiques et des systèmes informatiques conçus pour protéger les renseignements contre l'utilisation non autorisée, les erreurs et les pertes. L'accès à Panorama est réservé aux fournisseurs de soins de santé publique qui prennent part aux soins qui vous sont prodigués. En outre, des systèmes de sécurité de réseau de haute qualité sont en place, et toutes les données sont chiffrées.
- Le ministère de la Santé est responsable, en vertu de la HIPA, de s'assurer que des mesures de protection appropriées sont en place pour protéger vos RMP et vos renseignements personnels en tout temps.

Deux différents types de renseignements sur la santé sont conservés dans Panorama

Panorama contient deux types de renseignements : des RMP comme ceux recueillis lors d'une vaccination et les renseignements d'enquête sur une maladie transmissible à déclaration obligatoire.

Bien souvent, on sollicitera votre consentement pour utiliser ou divulguer vos RMP, mais ils peuvent être utilisés ou divulgués sans consentement dans les circonstances décrites dans la HIPA et *The Public Health Act, 1994*. Par exemple, vous êtes réputé avoir consenti à l'utilisation et à la divulgation de vos RMP pertinents quand vous demandez un traitement à un fournisseur de soins de santé.

Les renseignements recueillis au cours d'une enquête sur l'éclosion d'une maladie transmissible peuvent être divulgués sans votre consentement, conformément à la loi *The Public Health Act, 1994*. Les laboratoires, par exemple, sont tenus de signaler chaque cas de certaines maladies au bureau de santé publique approprié.

Comment puis-je obtenir une copie de mon dossier de vaccination?

Vous êtes en droit de lire votre dossier de vaccination ou d'en demander une copie. Si vous souhaitez obtenir une copie de votre dossier de vaccination ou de celui de votre enfant, adressez-vous à votre infirmière de la santé publique, votre fournisseur de services de vaccination, ou consultez [MySaskHealthRecord](https://www.ehealthsask.ca/MySaskHealthRecord) à l'adresse : <https://www.ehealthsask.ca/MySaskHealthRecord> (en anglais seulement).

Que pouvez-vous faire pour toute préoccupation ou en cas de plainte concernant la confidentialité de vos renseignements dans Panorama?

Pour toute question au sujet de vos RMP ou de leur utilisation, communiquez avec votre praticien en santé publique. Si des doutes persistent, adressez-les à un représentant responsable des services de santé publique de l'Autorité de santé Athabasca, de l'Autorité de la santé de la Saskatchewan, de la DGSPNI ou de la NITHA.

La HIPA vous donne le droit d'accéder à vos RMP, ainsi qu'aux renseignements contenus dans votre dossier pouvant comprendre le nom des personnes qui y ont accès, ou de demander des modifications aux documents vous concernant si vous pensez que l'information contient une erreur ou que des renseignements sont manquants.

En ce qui a trait aux renseignements recueillis au cours d'une enquête sur une maladie transmissible, il est également possible de savoir quels renseignements personnels figurent dans votre dossier, y compris le nom des personnes qui ont pu y avoir accès, même si ce n'est pas un processus courant. Vous ne pouvez pas demander une modification de vos renseignements, bien que ce type de demande puisse s'appliquer à la source d'information conservée dans le dossier, par exemple au laboratoire médical qui a publié un rapport qui, selon vous, est inexact.

Pour de plus amples renseignements, consultez la page : <https://www.saskatchewan.ca/residents/health/accessing-health-care-services/your-personal-health-information-and-privacy> (en anglais seulement)

Si vous désirez déposer une plainte officielle concernant une question sur la protection de la vie privée, nous vous encourageons à communiquer avec le service de protection de la vie privée (eHealth Privacy Service) ou le ministère de la Santé.

Si vous n'êtes pas satisfait de l'issue de la plainte, vous pouvez communiquer avec le bureau du commissaire à l'information et à la protection des renseignements personnels de la Saskatchewan (Saskatchewan Information and Privacy Commissioner) :

306-787-8350 ou 1-877-748-2298
(sans frais en Saskatchewan)

webmaster@oipc.sk.ca
1801, rue Hamilton, bureau 503, REGINA SK S4P 4B4